

## Communiqué de presse – Brome des Ardennes (14/07/22) - Ciney

Natagriwal

Merci à tous pour votre présence à Ychippe et pour votre intérêt pour ce projet.

Nous entendons régulièrement, dans la presse, des reportages nous relatant l'érosion de la biodiversité, le déclin de nombreuses espèces. Aujourd'hui, c'est une nouvelle positive que nous souhaitons vous partager : celle de la « résurrection » d'une espèce de plante messicole, liée aux moissons, qui avait totalement disparu de notre région : le brome des Ardennes. Cet « happy ending » n'aurait pas été possible sans une collaboration efficace de différents partenaires : le jardin botanique de Meise à l'origine de ce projet, le Département de la Nature et des Forêts et enfin, les agriculteurs, Pascal et Cédric, qui ont accepté d'implanter cette espèce dans ses cultures. Nous les remercions chaleureusement pour leur accueil aujourd'hui.

### Contexte et histoire du projet

Jardin botanique de Meise - Sandrine Godefroid, chercheuse au Jardin botanique

Le brome des Ardennes est une espèce endémique de Wallonie. Au 19<sup>e</sup> siècle, cette graminée était abondante dans les champs d'épeautre du bassin mosan, essentiellement autour des villes de Rochefort, Beauraing et Comblain-au-Pont... Mais progressivement, l'espèce s'est raréfiée au point de disparaître complètement du paysage wallon. En cause : le remplacement de la culture d'épeautre par le blé, la conversion des cultures en prairies pâturées et l'amélioration technique du tri des semences de céréales. Ce brome fut ainsi observé à l'état sauvage pour la dernière fois en 1935, date depuis laquelle l'espèce est officiellement considérée comme éteinte dans la nature.

Cinq jardins botaniques européens possédaient toutefois encore des graines de cette espèce dont le Jardin botanique de l'Université de Liège.

En 1983, le Jardin botanique de Liège fit don d'un échantillon de graines au Jardin botanique national de Belgique, devenu depuis le Jardin botanique de Meise, qui les conserva précieusement jusqu'à nos jours. Mais après tant d'années, ces graines étaient-elles encore viables ?

En 2005, une expérience de germination fut tentée avec succès en laboratoire, ce qui permettait d'envisager avec espoir la culture à plus grande échelle et peut-être un jour sa réintroduction en milieu naturel. Un an plus tard, en 2006, le Jardin botanique de Meise lança jusqu'en 2012 la multiplication du brome des Ardennes jusqu'à obtenir environ 300.000 graines viables.

Les collections des Jardins botaniques ont ainsi permis en quelque sorte de « ressusciter » l'espèce. Restait à étudier la possibilité de la réintroduire dans son milieu naturel en Wallonie. Une étude de faisabilité a alors été réalisée entre 2010 et 2020 par l'ULiège, Natagriwal et le SPW afin de mieux



**Jardin botanique  
de Meise**

cerner les exigences écologiques de l'espèce et évaluer la faisabilité technique, la justification scientifique, ainsi que les éventuels risques biologiques et freins sociétaux du projet. Les étapes furent franchies les unes après les autres. Grâce à l'excellente collaboration établie de longue date entre la Région wallonne, le DNF et un agriculteur bio, l'espèce a enfin pu être réintroduite ici, à Ciney, dans son habitat d'origine.

## Histoire d'un réseau nature à Ciney

Département de la Nature et des Forêts, Direction de Rochefort - Pierre Hanse

Depuis une trentaine d'années la disparition progressive des dernières petites exploitations agricoles au sud de la commune de Ciney a commencé à devenir préoccupante pour la conservation du patrimoine naturel local. En effet, cette région de transition entre le Condroz et la Famenne recelait encore à l'époque de belles surfaces de prairies et de cultures relativement extensives voire quelques perles rares. Le relief accidenté ainsi que la nature du sol, plus ingrat, ont certes contribué au maintien de ces milieux mais il convient également de prendre en compte le statut administratif de ces terrains pour mieux en comprendre le caractère extensif. La grande majorité des terres que vous pouvez apercevoir autour de vous sont propriété de la ville de Ciney. Ces parcelles sont cédées pour une somme modique aux agriculteurs de la commune sous le régime des terrains patrimoniaux. Ce qui signifie qu'il reste au sein d'une même famille d'agriculteurs pour autant que les descendants continuent l'exploitation agricole ou à tout le moins en avoir usage pour eux même. Quoi qu'il en soit, les bénéficiaires savent qu'ils n'en seront jamais propriétaires. C'est ainsi que nombre de parcelles ont connu des fortunes diverses, allant de la déprise totale, menant aux reboisements naturels, aux sous-locations à des particuliers détenant quelques équidés, aux mises en jachères prolongées. L'amendement y était mesuré voire totalement absent, les clôtures vétustes, souvent complètement « mangées » sous l'ourlet de lisières forestières développées. Le pâturage extensif permettait le développement de haies spontanées et de petites fruticées.

Face à ce constat d'accélération de la disparition de tous ces éléments du maillage écologique de la plaine d'Ychippe, le Département de la Nature et des Forêts du SPW (DNF), dont une des missions essentielles est la préservation et le développement des espèces et milieux naturels en région wallonne, a mené une politique dynamique, en partenariat avec la commune de Ciney, en vue d'octroyer un statut de protection et de conservation aux dernières surfaces agricoles à haut potentiel biologique. En un peu plus de 20 ans, ce n'est pas moins de 60 hectares qui ont ainsi pu être soustrait à une intensification agricole ou au reboisement.

Trois réserves naturelles domaniales (RND) ont été érigées sur terrains communaux. Elles bénéficient, via arrêtés ministériels, du plus haut statut de protection possible en région wallonne.



**Jardin botanique  
de Meise**

La réserve naturelle de la « Plaine d'Ychippe », la plus grande des trois, présente la spécificité de recéler 7 ha en culture, ce qui est plutôt rare pour une RND. C'est la présence d'une densité exceptionnelle de plantes messicoles, c'est-à-dire étroitement associées aux moissons, qui a déterminé l'intégration de ces parcelles au sein du réseau nature de Ciney.

Le cantonnement DNF de Rochefort, avec à sa tête Monsieur Thibaut Gheysen, ingénieur chef de service, conservateur de la réserve, responsable de la gestion, se réjouit du partenariat développé depuis 2013 avec Natagriwal. En effet, la spécificité des mises en cultures indispensables au maintien et au développement des messicoles nécessitait une expertise que Monsieur Julien Piquera (responsable scientifique de Natagriwal) nous a apportée.

De la même façon, nous nous réjouissons du partenariat développé avec un agriculteur local, Monsieur Pascal Bigneron, qui depuis le début du projet s'est montré enthousiaste et très collaborant. Sans un agriculteur engagé tel que lui, rien n'aurait pu être possible.

Enfin, nous remercions vivement la commune de Ciney pour son implication depuis tant d'années dans le développement de ce réseau nature à travers la mise à disposition de parcelles communales, en vue d'octroyer un statut de protection et de conservation aux dernières surfaces agricoles à haut potentiel biologique. Nous formulons l'espoir que cette belle dynamique se poursuive.

Pour conclure, le Département de la Nature et des Forêts du cantonnement de Rochefort partage la fierté des différents acteurs de ce projet qui consiste en la résurrection dans la nature d'une espèce endémique à la Wallonie. Ceci d'autant plus que son nom est associé à François CREPIN, illustre botaniste Rochefortois du 19<sup>e</sup> siècle. Près de 80 ans après sa disparition, c'est un retour aux sources, le brome des Ardennes retrouve son aire d'origine dans la région cinacienne.

Réintroduire une espèce éteinte depuis près d'un siècle dans le contexte agricole moderne : un défi technique et agricole

Natagriwal - Julien Piquera – Responsable de la cellule scientifique de Natagriwal

Pour qu'une espèce puisse être réintroduite en nature, même si cette nature est un champ de céréales (le brome des Ardennes est une plante messicole, c'est-à-dire liée aux moissons, aux champs de céréales), il ne suffit pas de jeter trois graines et d'attendre qu'elles poussent. D'une part, il faut que les conditions nécessaires à son maintien soient réunies. Or, si l'espèce avait disparu, c'est parce que ces conditions, ces techniques agricoles en l'occurrence... n'étaient plus réunies. Elles ont même en grande partie été oubliées et il a fallu retrouver la manière de maintenir cette plante dans les champs. D'autres part, la disparition de la plante ne fut pas un accident. Les agriculteurs de l'époque désiraient certainement éliminer cette plante qui portait sérieusement atteinte aux rendements de leurs cultures. De ce point de vue, la donne n'a pas changé. Certes, Monsieur Bigneron ne pratique pas une agriculture qui recherche le meilleur rendement à tout prix, mais on ne



**Jardin botanique  
de Meise**

peut tout de même pas lui demander de renoncer totalement aux objectifs agricoles au titre de ce projet ! Il y a donc une nécessité de trouver un équilibre entre la présence des céréales et celle du brome. Un peu de brome dans un champ de céréales est suffisant pour la conservation de l'espèce et reste acceptable pour l'agriculteur.

Ce savoir-faire a été acquis grâce un plan de conservation d'une plante cousine : le brome épais, qui avait lui aussi presque disparu et qui a des exigences similaires. Dix ans de recherches et de suivis menés par Natagriwal et le SPW (déjà avec Monsieur Bigneron, entre autres), un projet LIFE européen ont permis de se faire la main avec cette espèce. Un petit test en collaboration avec l'ULiège a permis de vérifier que les techniques utilisées étaient transposables au brome des Ardennes. Les conditions étant déjà réunies pour le brome épais, elles le seront pour celui des Ardennes et M. Bigneron a maintenant acquis le savoir-faire nécessaire pour « doser » le niveau de présence de ces bromes dans des limites qui ne le pénalisent pas trop.

### Contact presse

<p><b>Natagriwal</b> Stéphanie Goffaux Chemin du Cyclotron, 2 – Boîte L07.01.14 1348 Louvain-la-Neuve 0492/39.58.79 <a href="mailto:sgoffaux@natagriwal.be">sgoffaux@natagriwal.be</a></p>	<p><b>Jardin botanique de Meise</b> Sandrine Godefroid Nieuwelaan 38 1860 Meise 02/896.60.62 <a href="mailto:sandrine.godefroid@botanicgardenmeise.be">sandrine.godefroid@botanicgardenmeise.be</a></p>
<p><b>Département de la Nature et des Forêts – Cantonement de Rochefort</b> Pierre Hanse Rue de la Sauvenière, 16 5580 Rochefort 0477/78.13.89 <a href="mailto:pierre.hanse@spw.wallonie.be">pierre.hanse@spw.wallonie.be</a></p>	



**Jardin botanique  
de Meise**